



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation des migrants dans le Pas-de-Calais

Question au Gouvernement n° 4507

### Texte de la question

#### SITUATION DES MIGRANTS DANS LE PAS-DE-CALAIS

**M. le président.** La parole est à M. Adrien Quatennens.

**M. Adrien Quatennens.** Monsieur le Premier ministre, depuis trente et un jours, à Calais, Anaïs Vogel et Ludovic Holbein ont cessé de s'alimenter, avec le soutien du prêtre Philippe Demeestère, qui continue par d'autres modes d'action le combat pour le respect de la dignité et des droits des personnes exilées. Au total, 180 organisations de la société civile soutiennent leurs revendications. Quelles sont-elles ? La suspension des expulsions et des démantèlements de campements pendant la trêve hivernale ; l'arrêt des confiscations et des dégradations d'effets personnels (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI*) ; l'ouverture d'un dialogue entre les autorités et les associations.

Au-delà de la situation d'urgence humanitaire, le département du Pas-de-Calais doit cesser d'être le garde-frontière du Royaume-Uni. Ces derniers jours encore, des centaines de tentatives de passage ont été constatées. La situation est intolérable pour les personnes migrantes, mais aussi pour les habitants de la région. C'est pourquoi nous dénonçons les accords du Touquet.

Monsieur le Premier ministre, les mouvements de population sont vieux comme l'histoire de l'humanité, mais désormais, un nombre toujours plus important de femmes, d'hommes et d'enfants sont victimes de migrations forcées. Dans un débat public saturé par les surenchères des différentes nuances d'extrême droite – des Le Pen à Zemmour – et d'une droite républicaine qui fait le choix de leur courir derrière,...

**M. Fabien Di Filippo.** Nous sommes constants sur le sujet ! Vous, vous êtes irresponsables !

**M. Adrien Quatennens.** ...les causes des mouvements de population ne sont jamais traitées. Ce sont les guerres sans fin, les accords commerciaux inégaux, le changement climatique, dont le GIEC nous annonce qu'il va contraindre 280 millions de personnes à fuir leur lieu d'habitation d'ici à 2050.

Nous devons traiter ces situations avec raison et humanité. Les annonces formulées à ce stade ne remettent aucunement en cause les traitements inhumains et dégradants infligés quotidiennement aux plus de 1 000 personnes exilées dans le Calais. Nous ne souhaitons pas qu'Anaïs et Ludovic mettent leurs vies en danger. Monsieur le Premier ministre, quand allez-vous donner suite à leurs demandes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la citoyenneté.

**Mme Marlène Schiappa,** *ministre déléguée chargée de la citoyenneté.* Depuis le 11 octobre, trois militants ont

en effet entamé une grève de la faim. L'un d'eux l'a arrêtée il y a cinq jours. Ils ont formulé à cette occasion des remarques et des revendications concernant la situation dans le Nord, qui reste tendue même si je tiens à rappeler que le nombre de migrants présents à Calais a fortement diminué depuis cinq ans.

Depuis le début, notre objectif a été de nouer un dialogue ; c'est la méthode du gouvernement de Jean Castex d'être dans l'écoute, la concertation et le dialogue. (*Protestations sur les bancs du groupe GDR.*)

**M. Ugo Bernalicis.** Non, non !

**M. Pierre Cordier.** Ce n'est pas l'harmonie ! Cirage !

**Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée.** C'est pourquoi le ministre de l'intérieur a mandaté le directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), M. le préfet Leschi, pour conduire une médiation avec les militants qui a été saluée par les acteurs du dossier.

**M. Ugo Bernalicis.** Non, non !

**Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée.** Cette médiation avait pour but de lancer un dialogue afin d'élaborer des solutions pérennes pour améliorer la prise en charge.

Une première rencontre entre le collectif de soutien des militants, les services de l'État, la direction du Secours catholique et des responsables associatifs s'est tenue les 27 et 28 octobre, puis une seconde le 2 novembre. De ces échanges sont ressorties des propositions concrètes, articulées autour de quatre axes : modifier le cadre des mises à l'abri, avec un diagnostic social systématique et un délai de prévenance des migrants garanti ; améliorer la collecte, la conservation et la récupération – surtout – des effets personnels (*Exclamations sur les bancs du groupe FI*) ; renforcer les capacités d'hébergement, en proposant systématiquement des mises à l'abri en dehors du Calais ; fluidifier le dialogue avec les structures militantes, dans le respect des personnes exilées.

**M. Ugo Bernalicis.** Ce n'est pas cela que demandent les associations !

**Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée.** Pour améliorer le dialogue entre l'ensemble des partenaires associatifs et les services de l'État, un comité les rassemblant est créé ; il se réunira au moins une fois par mois.

**M. Loïc Prud'homme.** La belle affaire !

**Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée.** Le Gouvernement prend toutes ses responsabilités...

**Plusieurs députés du groupe FI.** Hypocrites !

**Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée.** ...et invite l'ensemble des acteurs à les prendre aussi (*Protestations sur les bancs du groupe LR*)...

**M. Adrien Quatennens.** C'est ça, c'est ça !

**M. Ugo Bernalicis.** C'est faux ! Vous êtes des hypocrites !

**Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée.** ...dans la droite ligne du Président de la République, en conjuguant humanité et fermeté. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

**Circonscription** : Nord (1<sup>re</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 4507

**Rubrique** : Étrangers

**Ministère interrogé** : Citoyenneté

**Ministère attributaire** : Citoyenneté

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [10 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 novembre 2021](#)